

**Relevé de conclusion de la réunion du Conseil de Quartier
du 19 janvier 2004**

Présents :

Elu(e)s municipaux : Annie COUTUREAU, Nicole GRAVAT, Robert PLANTECOTE, Gérard ZABARTTA, Rodolphe CHALLET

Membres : Philippe AUTRET, Jacques BANQUY, Bernard CARENTON, Patrick DESBOIS, Anne-Marie FAVREAU, Patrick FAZILLEAU, , Michel GELIN, Louis GODET, Michèle LABIDOIRE, Michel NICOLLE, Isabelle PAQUET, Alain PELAUD, Elisabeth RAFFIN, Jean-Baptiste ROUSSEAU, Patrick VEILLON, Alain ROUSSEAU, Alain GOUBAND, Jean CHATELIER, Henri GIRARDEAU,

Agents municipaux : Laurence MARILLEAU

Excusé(e)s : Martine FROMAGET, Nadège DOUCET

Absent(e)s : Michel CORDEAU, Yannick METAIS, Dominique GUIBERT

Pour faire suite au courrier de Philippe Autret, Co-président Habitant, , cette séance a été organisée à la demande de Rodolphe Challet, Adjoint au Maire délégué à la Proximité et d'Annie Coutureau, Co-présidente Elue, afin d'essayer de répondre aux questions soulevées dans le courrier. Cette séance s'est tenue à huit clos.
La réunion a débuté par une minute de silence en l'honneur de Monsieur De Grasse, décédé.

Intervention de Rodolphe Challet :

Rodolphe Challet souhaite régler le problème de fonctionnement global entre le Conseil de Quartier et le service municipal Concertation et Conseil de Quartier. Il précise que ce n'est pas aux agents municipaux d'assumer les dysfonctionnements mais aux élus municipaux présents lors des séances de conseil.

Il précise que la création des conseils de quartier est une volonté politique et par conséquent, que les élus sont présents pour répondre aux questions qui « *dérangent* ».

Les élus reconnaissent l'investissement et le travail, utile, de chaque membre et s'en félicitent.

<p>Intervention de Philippe AUTRET : Philippe Autret se félicite que la rédaction de ce courrier a eu pour mérite de provoquer cette rencontre. Il précise que tous les conseillers dépensent de l'énergie au fonctionnement de ce conseil. De plus, il explique que le quartier de Saint Liguairé a une configuration spéciale dont les préoccupations des habitants ne sont pas les mêmes que celles des autres quartiers (urbanisation grandissante qui remet en cause la tranquillité du quartier, station d'épuration....). Il pose deux questions aux élus : * A quoi vous servent les Conseils de Quartier ? * Comment utilisez-vous, dans la gestion de la vie publique, les Conseils de quartier ?</p>	
<p>Rodolphe CHALLET : En réponse à l'utilité d'un conseil de quartier, il explique que c'est un lieu d'échange et de débat. Sur l'idée d'un projet d'ensemble sur le conseil de quartier, l'idée est intéressante. <i>« Je pense que le PLU est une occasion de penser à très long terme ce que sera le quartier. C'est une occasion pour le quartier de prendre les choses en main pour dire comment les habitants voient le quartier dans 15 ou 20 ans. »</i> En réponse à la seconde question de Philippe Autret : les conseillers de quartier sont le thermomètre, le révélateur des actions de la municipalité. Il y a des comptes rendus, il y a un suivi, il y a des traces. Toutes les informations des quartiers sont remontées par les co-présidents élus lors des différentes réunions de municipalité. En ce qui concerne la station d'épuration, c'est un sujet difficile qui a fait l'objet d'une délibération votée en conseil d'Agglomération du 19 janvier 2004. Pour l'urbanisation grandissante dans le quartier, il faut savoir que le quartier de Saint Liguairé est le moins urbanisé de Niort en comparaison avec d'autres quartiers. De plus, le nombre de logements sociaux est un des plus faible de la Ville.</p>	
<p>Philippe AUTRET : Les conseils de quartier sont le microscope de l'équipe municipale pour faire remonter l'information. Ce qui permet de mettre en place un développement politique de la ville. Par contre, à quoi servent les comptes rendus des conseils lorsqu'on voit que la ville fait autre chose ?</p>	
<p>De plus, il précise qu'il parle des problèmes d'urbanisation en terme qualitatif et non en terme quantitatif. L'urbanisation engendre, entre autre, des problèmes de sécurité routière.</p>	

<p>Patrick VEILLON : Il remercie les élus d'être à l'initiative de la création des Conseils de Quartier mais il regrette la lourdeur administrative. Il se félicite d'avoir une tribune dans laquelle chaque conseiller peut librement s'exprimer en dialoguant avec les élus municipaux. Par rapport au Conseil de quartier, il nous manque un projet d'ensemble structurant qui soit dans une logique d'urbanisation cohérente. Les membres du conseil sont dans l'expectative des projets qui vont façonner le quartier.</p>	
<p>Annie COUTUREAU : Les membres du conseil sont proches des habitants et de leurs besoins. Il y a un aspect humain. Il faut répondre d'une façon pertinente aux besoins, et réfléchir à l'organisation des trois commissions qui existent.</p>	
<p>Alain PELAUD : IL y a un décalage entre l'expertise citoyenne à court terme et moyen terme qui fait l'objet de comptes rendus sérieux et l'expertise politique. Le problème est de faire entendre cette expertise citoyenne. Les membres du conseil comprennent les délais d'attente mais ils veulent des réponses. De plus, il y a un manque de débat entre le conseil de quartier et les réponse de la mairie.</p>	
<p>Robert PLANTECOTE : Beaucoup de travail a été fait sur la forme mais pas sur le fond. De plus, la municipalité ne peut pas tout. La Ville de Niort ne décide pas de tout (Poste, CAF). Par contre les élus sont les interlocuteurs des autres institutions. Le citoyen doit être informé, il faut qu'il s'informe et qu'il se forme. Aucun quartier ne ressemble à un autre, chaque quartier à ses propres projet à court, moyen et long terme. Il est nécessaire que le Conseil fasse une liste exhaustive, étudier le traitement car il y a urgence mais il y a aussi le long terme. Parallèlement aux projets du conseil, il y a des grands projets structurants menés par la Ville. Il faut arrêter de travailler sur la forme et travailler sur le fond.</p>	
<p>Louis GODET : Il y a des aspects positifs entre les relations Conseil de quartier/Elus mais par moment les membres ont l'impression d'être victime de l'inertie de la municipalité.</p>	

<p>Michel NICOLLE : Le Conseil de Quartier fonctionne bien car le lien d'échange mis en place fonctionne. Le disfonctionnement provient du rapport entre les services acteurs de projets et le conseil. Il est nécessaire de parfaire la communication entre les services municipaux et les conseillers. Pourquoi ne pas utiliser, inciter les membres des commissions à vivre la complexité des choses avec les services municipaux. Je ne remets pas en doute l'honnêteté des élus dans cette démarche de conseil de quartier.</p>	
<p>Philippe AUTRET : S'il y a une volonté politique les projets avancent sinon rien n'est fait.</p>	
<p>Gérard ZABATTA : Dans certain domaine, les élus n'ont pas su juger de l'importance des problèmes. En ce qui concerne Torfou, il faut trouver une solution rapidement avant qu'un accident ne survienne. Il y a des dossiers qui ont bien avancé. <i>« Je suis fier de venir à ces réunions de conseil car les demandes viennent du fond du cœur et sont sans complaisance. Les problèmes viennent d'un manque d'organisation. »</i></p>	
<p>Louis GODET : Les membres ressentent un sentiment de frustration quand il n'y a pas de réponse de la part des services municipaux. Les membres veulent des réponses à leur demande.</p>	
<p>Rodolphe CHALLET : IL faut parler de la vie du quartier et de la vie à long terme. Dans le Vivre à Niort, une rubrique est créée pour les quartiers. De plus, il y a un chargé de communication qui vient d'être recruté et qui prendra ses fonctions début février. Il sera chargé d'assumer la communication interne et externe des conseils de quartier. <i>« Les membres peuvent faire avancer leur dossier sans être obligés d'avoir recours au procédé que vous avez utilisé. Les réponses sont faites à la hauteur de l'investissement des conseils de quartier »</i></p>	
<p>Patrick VEILLON : En ce qui concerne la troisième tranche du centre bourg, il serait intéressant qu'un technicien fasse une proposition avant la réunion publique.</p>	

Les Commissions de travail	
<p>Patrick DESBOIS : Il faut se poser la question suivante : comment faire fonctionner notre conseil de quartier ? Les commissions ne fonctionnent pas au sein du conseil dans l'organisation des réunions plénières. Il faut envisager les choses telles que les rapporteurs aient des actions à mener. Il reste un an et demi avant la fin du mandat et il est donc grand temps de se poser la question.</p>	
<p>Anne Marie FAVREAU : Concernant les commissions, le conseil doit prendre appui sur celles-ci.</p>	
<p>Patrick VEILLON : La commission culture fonctionne, l'exemple est le projet de la Salle des Fêtes. Par contre en ce qui concerne la demande sur la déchetterie sauvage de Torfou, rien n'a été fait. Le manque de retour de la part de la Ville décourage les membres.</p>	